

MODALITÉS DE RENTRÉE

ANNÉE 2022-2023

COLLÈGES - LYCÉE

Chers parents,

Vous êtes les premiers éducateurs de vos enfants mais vous avez besoin du concours des institutions scolaires. C'est pourquoi, dans notre établissement catholique, une démarche éducative réussie repose sur la collaboration confiante de l'équipe éducative, des familles et des élèves. Cette collaboration, au travers d'attitudes et de discours communs, sera le gage d'un accompagnement réussi.

Afin de vous aider à préparer sereinement la prochaine année scolaire, nous vous communiquons quelques informations pratiques concernant l'organisation de la rentrée. Merci encore pour la confiance que vous nous accordez.

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Moncade Jeanne d'Arc est un groupe scolaire catholique sous contrat d'association avec l'État, habilité à recevoir les élèves boursiers nationaux. Il dispense les enseignements du collège et du lycée d'enseignement général (spécialités Mathématiques, Physique-Chimie, SVT, SES, HGGSP, HLP, NSI, LLCE Anglais).

Les cours et études surveillées **débutent à 08h20 et se terminent à 16h55 (collège) ou 17h50 (lycée), à 12h15 le mercredi** (certaines options et l'UNSS se déroulent le mercredi après-midi).

II. RESTAURATION

Les repas sont confiés à une société de restauration, *Mille et un repas*. Ils comportent un large choix : 1 hors-d'œuvre à volonté, un plat du jour, viandes ou poissons accompagnés de féculents ou légumes à volonté, un laitage et un dessert.

Les élèves souffrant d'intolérance alimentaire et relevant d'un PAI ont donc la possibilité de manger à la restauration scolaire.

III. BOURSES

➤ Bourses nationales

Tout parent d'élève peut obtenir une bourse dans des conditions analogues à celles de l'enseignement public.

Pour les élèves du collège (6^{ème} à 3^{ème}), les demandes de Bourses du Collège (**renouvelables chaque année**) se font courant septembre. Les dossiers sont disponibles au secrétariat des élèves.

Pour les élèves du lycée et les futurs élèves de seconde (actuellement en 3^{ème}), les demandes de bourses nationales sont à retirer au secrétariat des élèves dans le courant du mois de janvier **pour la rentrée suivante**.

N.B. : les bourses, versées au trimestre directement à l'établissement, seront intégrées à votre compte client, et leurs montants seront déduits de votre facture.

➤ Bourses départementales

Les dossiers sont gérés par le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques. Tous les élèves demi-pensionnaires et internes peuvent retirer un dossier auprès du secrétariat des élèves de l'établissement dans le courant du mois de septembre, pour l'année en cours. Son montant est directement versé à la fin du 2^{ème} trimestre aux familles.

IV. ASSURANCE SCOLAIRE

Tous les élèves sont assurés par l'établissement pour l'individuelle accident (pour tout accident corporel dont votre enfant pourrait être victime, partout, à l'école, pendant les activités scolaires et extrascolaires). Une attestation sera disponible sur le compte « Parents » d'Ecole Directe.

V. MANUELS SCOLAIRES ET FOURNITURES

Les manuels scolaires, mis à disposition par l'établissement Moncade Jeanne d'Arc, sont à la charge des familles (montant forfaitaire de location compris dans les frais fixe de la scolarité – voir convention financière). Ils sont fournis aux élèves lors de la rentrée scolaire et restitués en fin d'année. Tout manuel détérioré ou égaré sera refacturé. La distribution se fera :

- **Le vendredi 26 août 2022 de 09h00 à 18h30**
- **Le lundi 29 août 2022 de 09h00 à 18h30**

Merci de vous présenter à l'accueil de l'établissement (rue Moncade) avec un(e) sac/poche et un chèque de caution de 100 € (non encaissé) par enfant pour ceux qui ne l'auraient pas fourni avec le dossier d'inscription.

Vous trouverez la liste des fournitures scolaires en lien avec Scoléo (une participation est reversée à l'établissement pour financer des projets pédagogiques et éducatifs) sur le QR code ci-dessous :



VI. COMMUNICATION

Le site internet ECOLE DIRECTE (<http://www.ecoledirecte.com>) vous permet de consulter les informations mises en ligne par l'établissement de votre enfant concernant la scolarité (notes, emploi du temps, cahier de textes et de correspondance), la vie scolaire (absences, retards, sanctions), la comptabilité. Chaque responsable légal détenteur de l'autorité parentale et chaque collégien et lycéen disposent d'un accès personnel à la plateforme en ligne ECOLE DIRECTE. Deux types d'espaces distincts co-existent et n'offrent pas les mêmes accès : l'un pour les familles et l'autre pour les élèves, plus restreint. Pour les nouveaux inscrits, les identifiants de connexion sont remis lors de la première rentrée et restent inchangés tout au long de leur scolarisation dans le groupe scolaire. La plateforme de l'établissement ne sera réactivée que le 1^{er} septembre 2022.

VII. TRANSPORTS SCOLAIRES

Notre établissement est desservi par un réseau de transport dense et multimodal. La gare routière se situe en face de l'entrée du collège place du Foirail, la gare SNCF à 15 minutes à pied (1,1 km). Afin de trouver la bonne ligne de bus et ses horaires, voici des liens utiles à votre disposition :

- pour les élèves des Pyrénées Atlantiques
https://scolaire64.transports.nouvelle-aquitaine.fr/crnaq_64/horairesLS/
- pour les élèves des Landes

<https://scolaire4079.transports.nouvelle-aquitaine.fr/CRNAQ-BO/Usager/PortailUsager/Horaire/>

VIII. INTERNAT

Nos futurs internes doivent avoir en leur possession, dès le jour de l'installation : 1 parure de lit en 90x190 (draps, housse de traversin, couette ou couverture) ; 1 protège-matelas (alèse) en 90x190 ; 2 cadenas à combinaisons chiffrées (uniquement pour le collège) ; 1 nécessaire de toilette complet (produits, serviettes, gants) ; 1 tenue de nuit ; 1 sac à linge sale. Pour des raisons de sécurité, l'étiquetage des sacs et des valises est une obligation et fortement recommandé pour toutes les affaires personnelles afin de limiter les pertes. Vous retrouverez les règles de vie sur notre site (<http://www.moncade.fr>) ou dans votre espace ECOLE DIRECTE (Documents).

IX. PÉDAGOGIE

Voyages scolaires

Parce que « rester, c'est exister et voyager, c'est vivre » (G. Nadaud), l'établissement a fait le choix d'un voyage scolaire par niveau de classe. L'objectif est d'apporter du sens aux apprentissages mais également de renforcer l'expérience sociale des enfants car il est fait de découvertes et de rencontres. Afin de ne pas perturber le cours de la scolarité, toutes les classes partent sur la même période (semaine du 3 avril 2023) afin de mobiliser toute la communauté (une proposition est faite aux élèves dans l'incapacité d'y participer au sein de l'établissement).

Règlement intérieur

Comme chaque année, le règlement intérieur a fait l'objet d'une évaluation et d'une mise à jour. Vous le retrouverez sur notre site internet ou sur le lien ci-dessous :

<http://www.moncade.fr/infos-generales/>

Il est impératif que vous en ayez pris connaissance car il constitue le pilier de notre contrat de responsabilité au service de notre projet éducatif.



Attestation de Sécurité Routière 5^{ème} et 3^{ème}

Cette attestation revêt une grande importance et doit être conservée avec le plus grand soin (celle de 3^{ème} est exigée pour passer les épreuves du permis !). C'est la raison pour laquelle l'examen devra être préparé avec la plus grande rigueur.



PIX

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports généralise Pix à partir de la 5e, avec une certification des compétences numériques obligatoire pour les élèves de 3^{ème} au collège et de Terminale au lycée. Tout au long de l'année, les élèves construisent leur profil Pix à partir duquel leur sera généré le test de certification qu'ils passeront au sein de l'établissement.

Journée de cohésion

Parce que l'entrée en 6^{ème} et en 2^{de} constitue des passages importants dans une scolarité, nous proposons aux élèves de ces deux niveaux une journée de cohésion dans les premiers jours de la rentrée. Ils passeront une journée entre pairs hors de l'établissement sous le signe du partage et de la convivialité.

X. RENTRÉE DES CLASSES

Le jeudi 1^{er} septembre 2022

- **Pour le niveau Sixième**

09h00-09h30 : accueil et installation des élèves internes

10h00-10h30 : mot d'accueil du chef d'établissement et présentation de l'équipe pédagogique en salle d'étude

10h30-12h15 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux

12h15-13h55 : déjeuner (repas offert aux élèves externes qui le désirent)

13h55-16h55 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux

- **Pour le niveau Seconde**

13h30-14h00 : mot d'accueil du chef d'établissement dans la cour du lycée

14h00-16h55 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux

- **Pour le niveau Première**

14h00-14h30 : mot d'accueil du chef d'établissement dans la cour du lycée

14h30-16h55 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux

- **Pour le niveau Terminale**

14h30-15h00 : mot d'accueil du chef d'établissement dans la cour du lycée

15h00-16h55 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux

Les horaires habituels seront applicables (selon les emplois du temps de chaque classe) à partir du vendredi 2 septembre à 08h20.

Le vendredi 2 septembre 2022

- **Pour le niveau Cinquième**

08h30-09h00 : mot d'accueil du chef d'établissement en salle d'étude

09h00-12h15 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux

- **Pour le niveau Quatrième**

09h00-09h30 : mot d'accueil du chef d'établissement en salle d'étude

09h30-12h15 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux

- **Pour le niveau Troisième**

09h30-10h00 : mot d'accueil du chef d'établissement en salle d'étude

10h00-12h15 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux

Les horaires habituels seront applicables (selon les emplois du temps de chaque classe) à partir du vendredi 2 septembre à 13h55.

XI. CALENDRIER SCOLAIRE 2022-2023 (Zone A)

	COLLÈGE		LYCÉE
	6 ^{ème}	5 ^{ème} , 4 ^{ème} 3 ^{ème}	
Rentrée des élèves	Jeudi 1 ^{er} septembre 2022	Vendredi 2 septembre 2022	Jeudi 1 ^{er} septembre 2022
Toussaint	du vendredi 21 octobre au lundi 7 novembre 2022		
Noël	du vendredi 16 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2023		
Hiver	du vendredi 3 février au lundi 20 février 2023		
Printemps	du vendredi 7 avril au lundi 24 avril 2023		
Été	en fonction des futures dates officielles d'examens		

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués, à 8h20.

JOURS FÉRIES ET PONTS

- Armistice 1918 : le vendredi 11 novembre 2022 - Reprise des cours le lundi 14 novembre à 8h20
- Fête du Travail : le lundi 1^{er} mai 2023 - Reprise des cours le mardi 2 mai 2023 à 8h20
- Armistice 1945 : le lundi 8 mai 2023 - Reprise des cours le mardi 9 mai 2023 à 8h20
- Ascension : le jeudi 18 et le vendredi 19 mai 2023 – Reprise des cours le lundi 25 mai 2023 à 8h20
- Lundi de Pentecôte : le lundi 29 mai 2023 - Reprise des cours le mardi 30 mai 2023 à 8h20

Bonnes vacances à toutes et à tous !